



## Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: [site-rea-manosque@reanimation.fr](mailto:site-rea-manosque@reanimation.fr)

Site Internet: <http://reanimation-manosque.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.08.96.65.00

### COMPTE-RENDU REUNION du BUREAU du 20.04.09 à Ste Tulle

Présents Jean-François, Ghislaine, Tania, Marie, Michèle, Evelyne, Louis et Eliane.  
Absente Excusée: Agnès.

Secrétaire de séance : Eliane.

#### Les imprimés :

- Les cartes d'adhérents sont prêtes. Chacun prend la sienne et quelques autres supplémentaires pour faire adhérer autour de soi. Michèle est chargé de la gestion du suivi qui s'implique.
- Un modèle de reçu de don est prêt à être mis en usage.
- 

Tania a préparé l'affichette pour les commerces et pharmacies (voir modèle joint).

Suite à une demande faite par une personne à Agnès CALZADA d'un projet de conférence de presse sur la situation d'un proche hospitalisé dans le 13, le Bureau propose que Ghislaine contacte cette personne afin d'obtenir plus de précisions et de clarifier le rôle et le positionnement du Collectif dans ce genre de situation.

#### Les actions :

- Va-t-on à Gap demain après-midi pour soutenir les 4 membres du bureau du collectif convoqués à la police ? Après appel téléphonique de l'un de nos correspondants sur place et faute de monde pouvant se déplacer, nous décidons d'envoyer un mail de soutien à nos amis et un autre mail au commissariat de Gap. Jean-François fera le nécessaire dès demain matin (il nous enverra, pour info, une copie des textes qu'il aura envoyés). Contact sera pris dès demain soir pour savoir ce qu'il s'est passé et ce qui a été dit au Commissariat.

#### Loi HPST-Bachelot

Le mécontentement et l'opposition à ce Projet de Loi grandissent pendant que des actions dont nous sommes entièrement solidaires s'enchaînent :

- **Le 28 avril** aura lieu à Paris un rassemblement de salariés, de personnel hospitalier et de médecins à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, de l'A.M.U.F.. Nous enverrons un communiqué pour dire qu'on s'associe à ce mouvement.

**Ce même jour les médecins du CHU de Nice appellent à la grève.**

- **Le 29 avril à Digne** : manifestation devant l'hôpital au moment où le Conseil d'Administration s'apprêtera à voter un 3<sup>ème</sup> plan de redressement. Aux 48 suppressions de postes de 2008 se sont ajoutées 30 suppressions en 2009. Jusqu'où ira-t-on dans cette dégringolade intolérable ? Combien de lits encore supprimées, combien de licenciements à venir ? La C.G.T-Santé appelle à être très mobilisé pour marquer notre opposition. Elle a proposé au Collectif d'y être présent.

Le Bureau décide de s'associer à cette action. Il appelle le maximum de personnes à venir dire non à la casse de l'Hôpital Public.

**Rendez-vous: mercredi 29.04, à 12h30 précises, sur le parking d'Auchan.**

- **Le 01 mai : manif inter-syndicale à 10h à Manosque.** Nous y distinguerons d'une façon originale. On compte sur tous pour agrandir les rangs du collectif à cette occasion. Il faut réussir ce grand moment. Les préparatifs vont bon train. Mercredi et le week-end prochain sera mise la dernière touche à la chose que nous gardons encore un peu secrète, histoire de vous mettre l'eau à la bouche... et de surprendre.

**Alors n'oubliez pas le 1<sup>er</sup> mai** où les tee-shirts seront de rigueur. Nous profiterons aussi de l'occasion pour faire adhérer à notre association et faire signer la pétition à ceux qui ne l'ont pas encore fait.

- **Présence à l'Eurofoire du 11 au 15 juin 2009:**

Louis a obtenu l'accord de principe du Président du Comité de l'Eurofoire (M. Pierre ALBERTINI). Si le maire en est d'accord nous pourrions espérer avoir un stand à l'entrée (à côté du stand des donneurs de sang). Eliane doit faire la lettre pour le maire.

Nous clôturons la réunion en faisant un dernier point des initiatives à entreprendre :

- passage par groupe de deux chez les pharmaciens et les commerçants pour faire signer la pétition, les faire adhérer à l'association, leur proposer de mettre en vue de leur clientèle l'affichette de soutien au collectif.
- Relancer les élus pour avoir notre rendez-vous au Ministère à Paris.
- Reprendre contact avec les communes pour le vote de la motion.

Fin de séance à 19h45.